



Débat d'Orientation Budgétaire



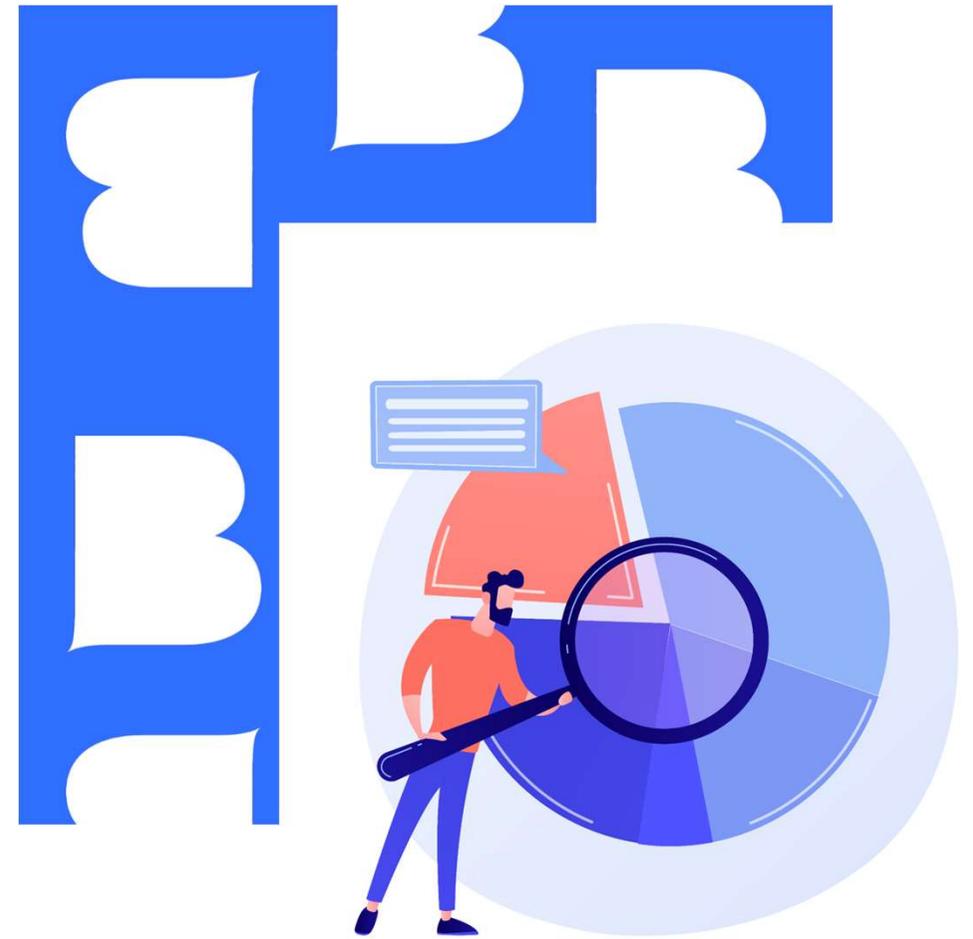
DOB 2023



Rapport de présentation

- 
- 01 Introduction
- 02 Contexte financier national et international
- 03 Ressources humaines
- 04 Orientations budgétaires
- 05 Evolution de la dette
- 06 Conclusion

I. Introduction



Cadre réglementaire



Le DOB est obligatoire pour les communes de plus de **3 500 habitants**



Il doit se tenir dans les **2 mois** précédant l'examen du budget



Il doit donner lieu à une **délibération** ainsi qu'à un **rapport**

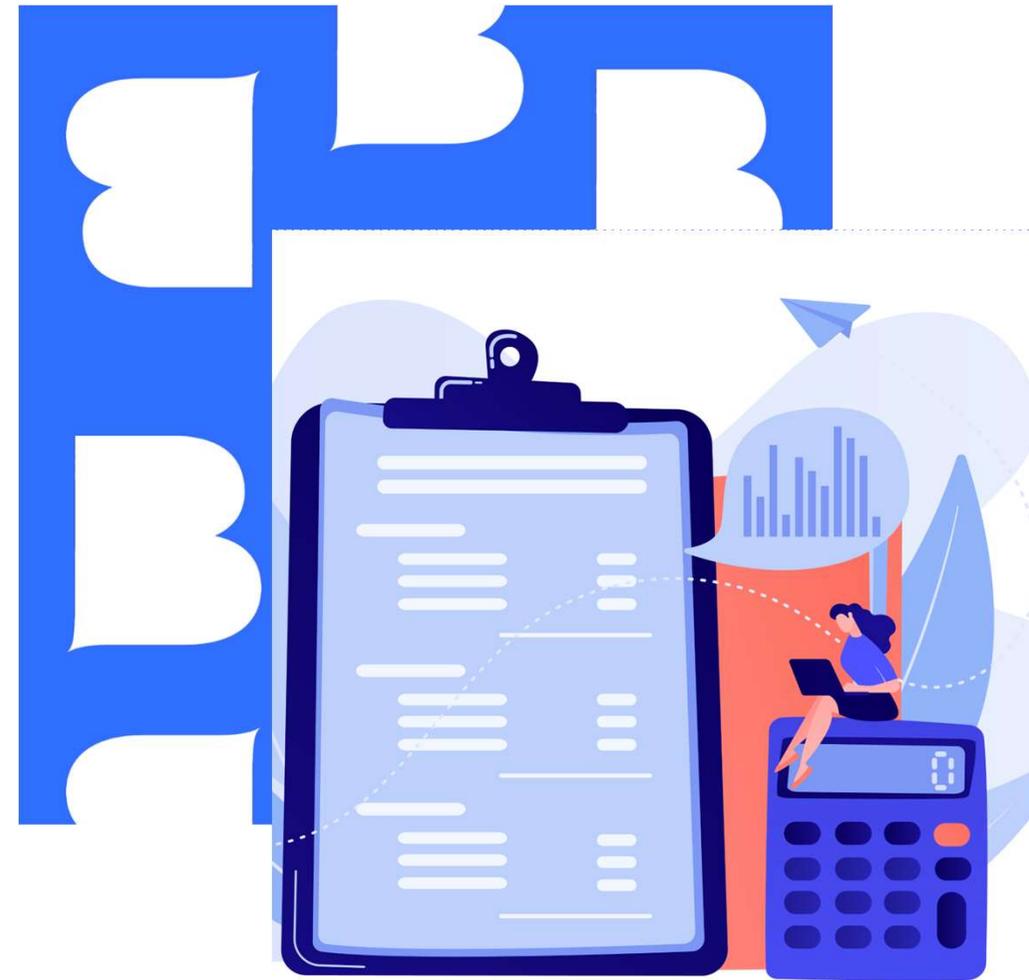
Le DOB doit prévoir :

- Les orientations budgétaires pour l'année à venir (fonctionnement / Investissement)
- La structure et la gestion de la dette
- Les engagements pluriannuels

Rappel :

- *Une délibération sur le budget non précédée de ce débat est entachée d'illégalité et peut entraîner l'annulation du budget.*
- *Le DOB n'a aucun caractère décisionnel et n'engage pas la commune dans ses décisions budgétaires à venir. Il est pris acte de ce débat par une délibération spécifique.*

II. Contexte financier national et international



*Au niveau
européen*



Croissance mondiale



Une croissance mondiale estimée à +2,7% pour 2023 est fortement impactée par la guerre en Ukraine ainsi que par une inflation particulièrement soutenue, portée par une hausse du prix de l'énergie : +8,8% au niveau mondial en 2022 et + **6,5% encore attendu sur 2023.**

La zone Euro connaît, quant à elle, une **inflation de + 9,9% sur 2022.**



+ **3,2** de croissance au niveau mondial en 2022



+ **2,7** estimés pour 2023

Source : estimations FMI



+ **3,4** % de croissance de la zone euro en 2022



+ **0,5** % estimés pour 2023

Source : estimations BCE décembre 2022



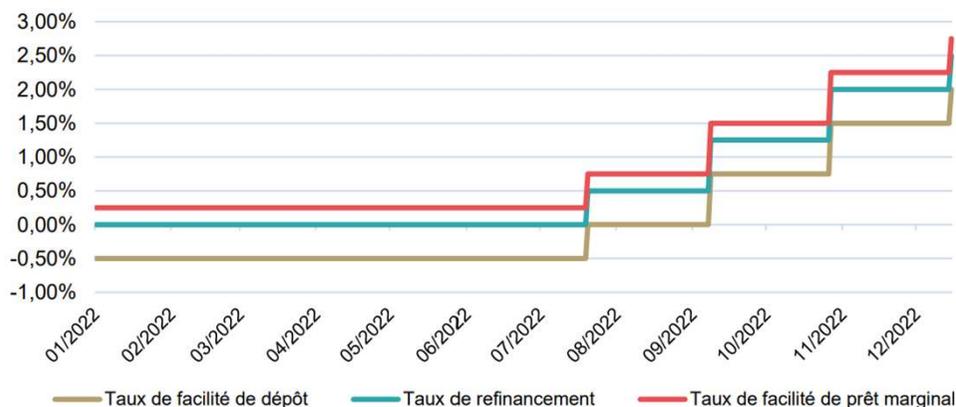
Politique monétaire européenne



La Banque Centrale Européenne fait **évoluer fortement sa politique monétaire** pour endiguer l'inflation avec pour objectif + 2% / an.

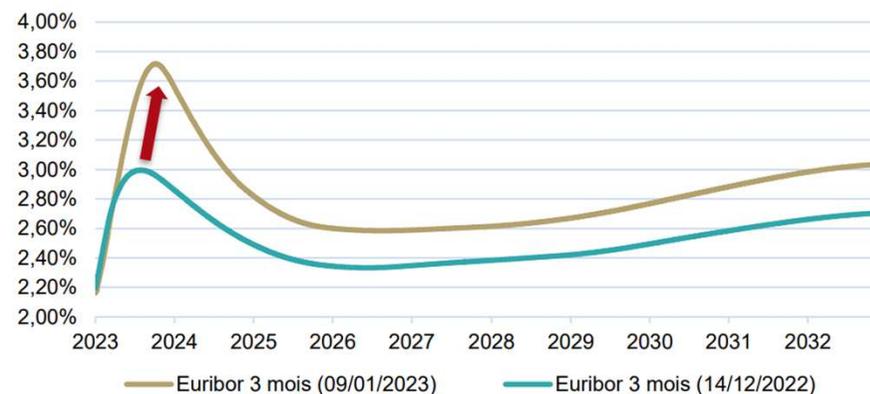
Depuis juillet 2022, c'est donc une augmentation de près de **250 points de base des taux directeurs que la BCE a engagée.**

Evolution des taux directeurs de la BCE



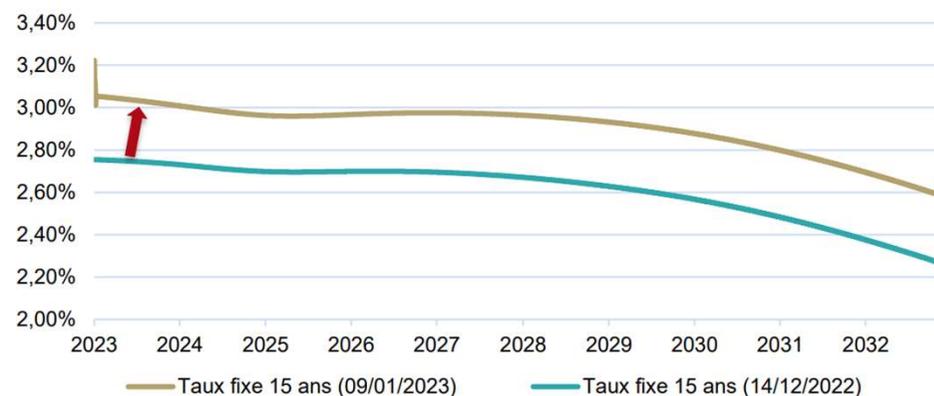
Source : Finance Active

Anticipés de l'Euribor 3 mois



Source : Finance Active

Anticipés du taux fixe 15 ans



Source : Finance Active



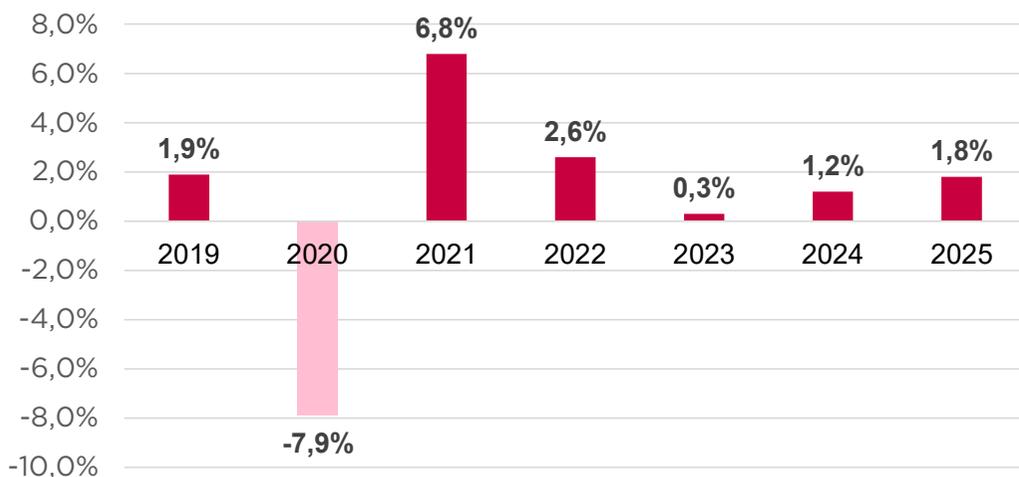
Au niveau national



Au niveau national : la croissance du PIB



Croissance du PIB réel



La France ayant connu une hausse significative du PIB en 2021, **+6,8%**, associée à la reprise de l'économie après COVID, la croissance a fortement ralenti sur 2022 pour venir à +2,6% (contre +3,6 attendus en fin 2021).

Deux facteurs d'influence s'additionnent : **le retour à un niveau « normal » de croissance de l'économie et la crise de l'inflation, associée à une politique monétaire particulièrement restrictive sur la fin d'année venant ralentir l'économie** (investissements et consommation).

La croissance devrait s'effondrer sur 2023 pour frôler les 0% pour les mêmes raisons. Un retour à un niveau normal est attendu pour 2024.

POINTS CLÉS DE LA PROJECTION FRANCE

(croissance annuelle en %)	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
PIB réel	1,9	-7,9	6,8	2,6	0,3	1,2	1,8
IPCH	1,3	0,5	2,1	6,0	6,0	2,5	2,1
IPCH hors énergie et alimentation	0,6	0,6	1,3	3,5	4,0	2,8	2,2

Données corrigées des jours ouvrables. Projections réalisées sous des hypothèses techniques établies au 23 novembre 2022.

Sources : Insee pour 2019, 2020 et 2021 (comptes nationaux trimestriels du 28 octobre 2022), projections Banque de France sur fond bleuté. *Source : Banque de France*



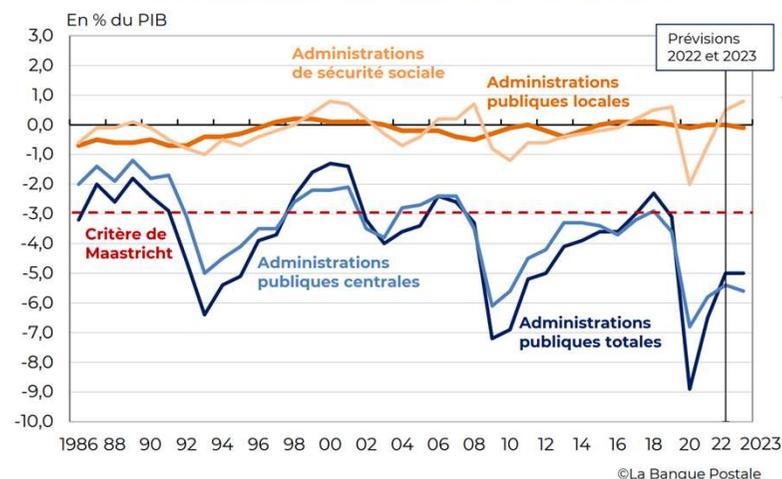
Dettes et déficit des administrations



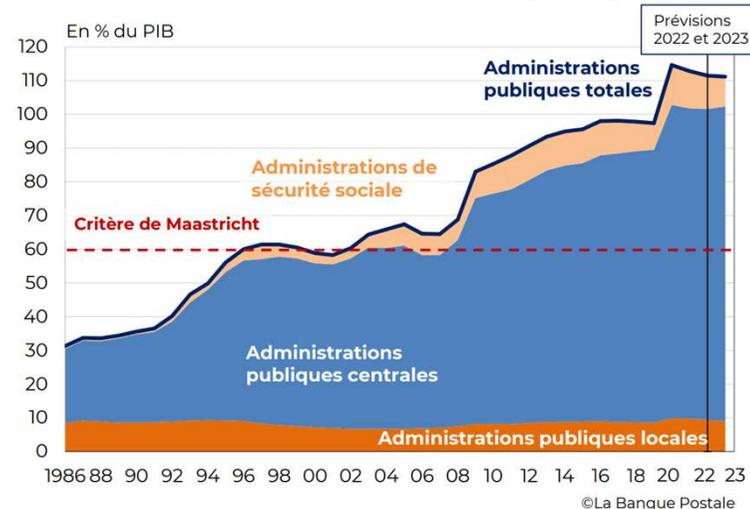
➤ Avec l'importante croissance du PIB connue en 2021 et 2022 (respectivement +6,8% et +2,6%), le déficit public a connu une diminution importante en valeur relative sur ces années pour revenir **à son niveau d'avant crise. Le déficit des collectivités reste lui insignifiant, cadré par la contrainte des budgets équilibrés**

➤ La dette publique française, **portée principalement par les services de l'Etat et les administrations de sécurité sociale** se stabilise, voire engage une légère diminution en valeur relative sur les années 2021-2023. En revanche, celle-ci augmente en volume et passe de **2 834 Mds€ en décembre 2021 à 2 956 Mds€ en décembre 2022.**

Le déficit des administrations publiques



La dette des administrations publiques



Evolution du budget des collectivités



Collectivités locales 2022 (estimations et évolutions)*

Recettes de fonct.	256,6 Mds€	+3,2%
Dépenses de fonct.	213,5 Mds€	+4,9%
Épargne brute	43,1 Mds€	-4,4%
Investissement**	69,6 Mds€	+6,9%
Encours de dette	203,7 Mds€	+1,6%

Finances des communes 2022 (estimations et évolutions)*

Recettes de fonct.	90,1 Mds€	+3,0%
Dépenses de fonct.	78,4 Mds€	+5,5%
Épargne brute	11,7 Mds€	-11,3%
Investissement**	23,8 Mds€	+7,3%
Encours de dette	65,0 Mds€	+0,3%

Source : La Banque Postale

Une dynamique importante des budgets des collectivités portée notamment par une hausse particulièrement forte de l'inflation ainsi qu'une dynamique fiscale associée.

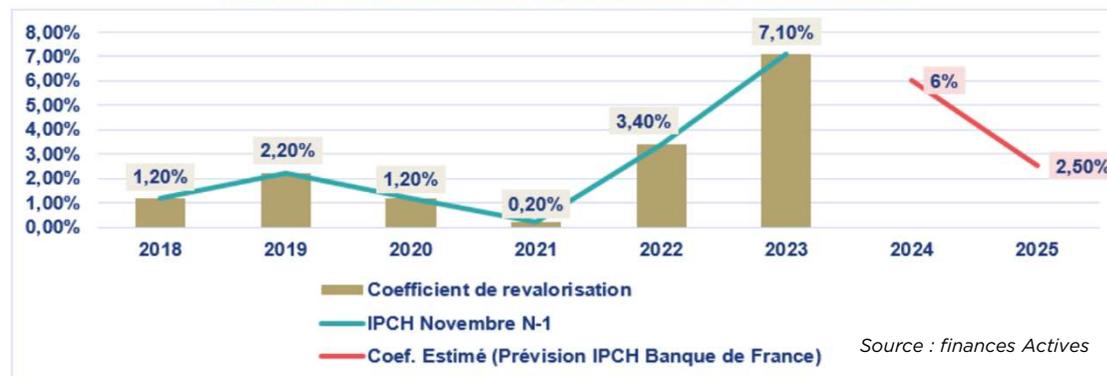
Pour 2023, un indice des prix à la consommation (base fiscale) en nette augmentation : **7,1 %**.

Pour Belley, c'est près de 372 K€ de recette supplémentaire attendue.

Pour ce qui est des dépenses, l'augmentation du prix de l'énergie aura un impact important malgré le plan d'économies d'énergie, dont les effets devraient être mesurés à près de **+ 300 k€**.

Autre facteur de hausse, l'évolution de **+3,5%** du point d'indice des fonctionnaires à l'été 2022 aura un impact de **210k€/an pour la collectivité**.

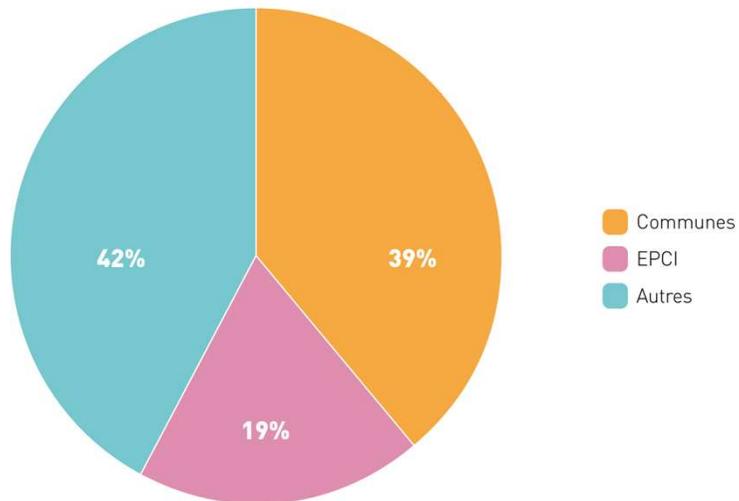
Evolution du coefficient de revalorisation des bases fiscales



Investissements locaux

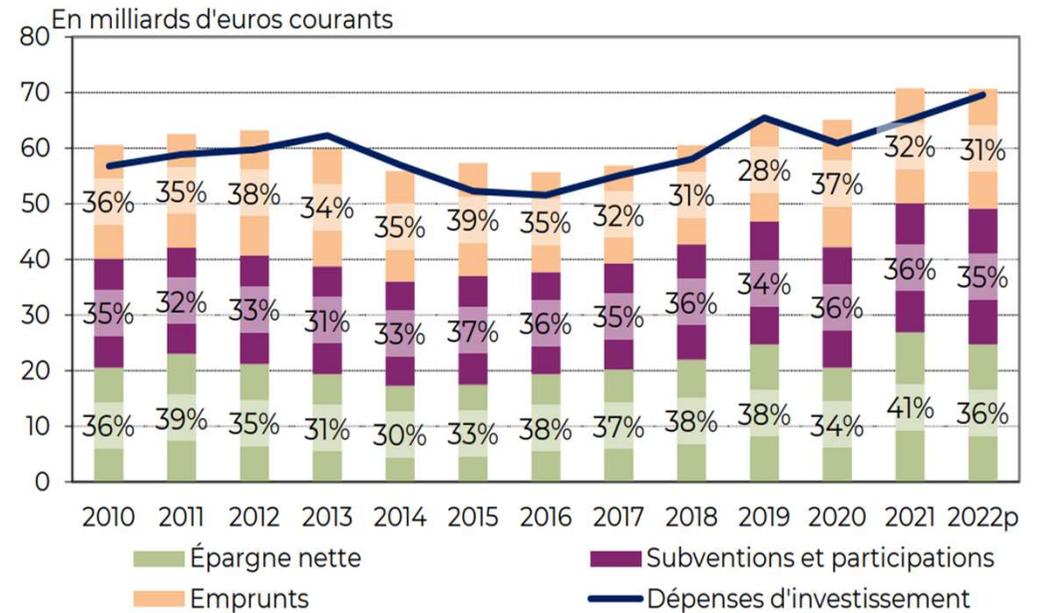


Répartition des investissements locaux



Le bloc communal (communes + EPCI) portent près **de 58% des investissements** locaux

Modes de financement des investissements locaux



©La Banque Postale, **prévisions arrêtées au 21 septembre 2022**

*Impacts de la
Loi de Finances*

2023



Loi de Finances 2023 : compensation inflation



Art. 113 : Mise en place d'un deuxième filet de sécurité, sur l'exercice 2023, à destination des collectivités locales qui satisfont certains critères, afin de faire face à la hausse des dépenses d'énergie

	2022	2023
Filet de sécurité	<p>Dotation (possibilité d'acompte) : prise en charge de 70 % de la hausse des dépenses d'énergie, élec. et chauffage urbain et produits alim. et de 50 % de la hausse de la masse salariale (dépenses au titre du budget principal et des budgets annexes).</p>	<p>Dotation (possibilité d'acompte) : prise en charge de 50 % de la différence entre la hausse des dépenses d'énergie, d'élec. et chauffage urbain (au titre du budget principal et des budgets annexes) et 50 % de l'augmentation des recettes réelles de fonctionnement entre 2023 et 2022.</p>
	<p>430 M€</p> <p>Loi de finances pour 2022, Décret n° 2022-1314 du 13 octobre 2022</p> <p>Bénéficiaires : communes et leurs groupements : (i) si épargne brute au 31 décembre 2021 représente moins de 22 % des recettes réelles de fonctionnement, (ii) si baisse de plus de 25 % d'épargne brute en 2022 et (iii) pour les communes, un potentiel financier par habitant inférieur au double de la moyenne de leur strate démographique et pour les EPCI à fiscalité propre, un potentiel fiscal par habitant inférieur au double de la moyenne de leur groupe.</p>	<p>1,5 Md€ d'aide aux collectivités</p> <p>Loi de finances pour 2023</p> <p>Bénéficiaires : collectivités locales : (i) si baisse de plus de 15% d'épargne brute en 2023 et (ii) critère de potentiel financier par habitant pour les communes et départements (inférieur au double de la moyenne respectivement des communes du même groupe démographique et constatée au niveau national) et critère de potentiel fiscal par habitant pour les EPCI à fiscalité propre (inférieur au double de la moyenne des établissements de la même catégorie). Le dispositif tiendra compte des baisses de dépenses d'énergie au titre de l'<i>amortisseur électricité</i> (dispositifs cumulables).</p>

Impact pour la commune :

- -15,5% : baisse de l'épargne brute estimée pour 2023 pour Belley
- Éligibilité en cours d'évaluation avec les services de l'Etat.

Source : La Banque Postale, DOB instantané janvier 2023



Loi de Finances 2023 : évolution des dotations



Art. 195 : Évolution des enveloppes internes à la DGF 1/ Hausse des composantes péréquatrices de la DGF et non écrêtement de la dotation forfaitaire des communes



Impact pour la commune :

- + 20 k€ d'augmentation estimée de la DSR pour Belley
- Soit une augmentation équivalente de la DGF

Source : Finance Active

Source : La Banque Postale, DOB instantané janvier 2023



Loi de Finances 2023 : autres évolutions



Art. 201 : Réforme de la dotation pour stations de titres sécurisés

Art. 131 : État B - création d'un « Fonds vert » en soutien des investissements de transition écologique des collectivités

Art. 198 : Fixation des taux de subvention accordés au titre de la DETR et de la DSIL « en tenant compte du caractère écologique des projets »

Impacts :

- Instauration d'une part fixe et une part variable en fonction du nombre de titres (contre seulement une part fixe aujourd'hui)
- Subventions supplémentaires pour les projets de la ville :
Friches - éclairage public - végétalisation
- Maintien des taux de subventions possibles sur les projets de la ville

III. Ressources humaines



Organigramme global de la collectivité

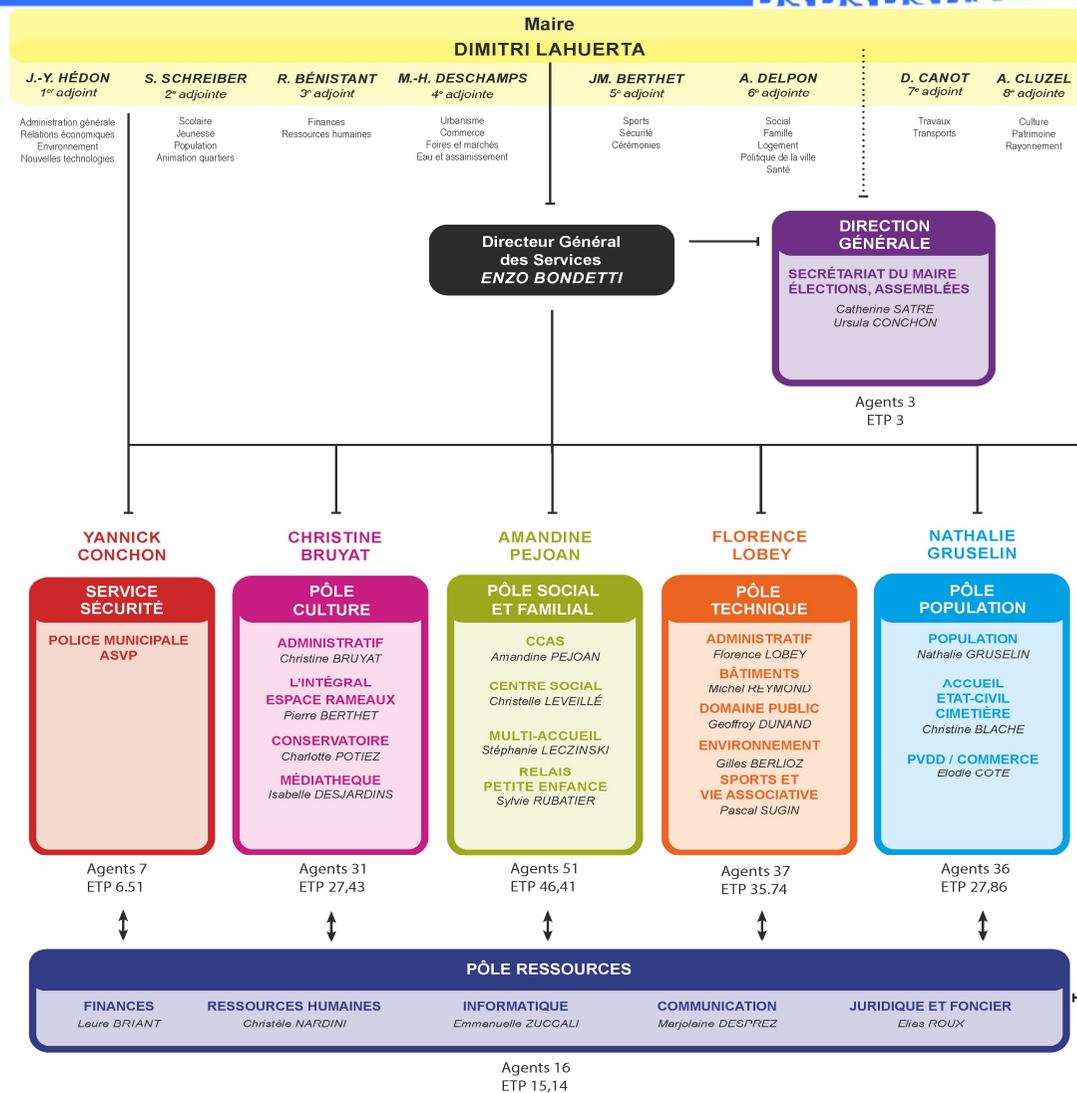
1^{er} janvier 2023



La Ville de Belley
 130 agents
 1 direction générale
 5 pôles
 19 services

Le CCAS de Belley
 51 agents
 4 services

Total agents = 181
ETP = 162,09 MAJ au 01/01/2023



Focus sur la Ville et le Pôle culture



Ce symbole sera apposé dans le titre lorsque la page intègre les budgets annexes hors Pôle culture

Situation relative de la commune



Les données issues du Ministère de la Fonction Publique et de la Direction Générale des Collectivités Locales, à titre indicatif, font état des éléments suivants :

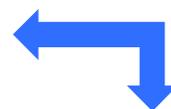
Strate démographique de la commune	Effectifs moyens par commune
Moins de 500 habitants	3
De 500 à 1999 habitants	10
De 2000 à 3499 habitants	31
De 3500 à 4499 habitants	58
De 5000 à 9999 habitants	116
De 10 000 à 19999 habitants	274
De 20 000 à 49999 habitants	659
De 50 000 à 99999 habitants	1503
De 100 000 à 299 999 habitants	2523
300 000 habitants et plus	6113

Point d'attention :

Ces valeurs d'effectifs moyens par commune sont **une moyenne des communes appartenant à l'intervalle indiqué.**

Il faut donc lire :

Communes de 500 à 1 999 hab., la moyenne est de 10 agents. Ainsi, les communes proches de 1 999 hab. ont probablement beaucoup plus que 10 agents et que les communes proches de 500 hab. probablement moins.



Belley se situe dans une très bonne moyenne avec **130 agents** pour 10 000 habitants.

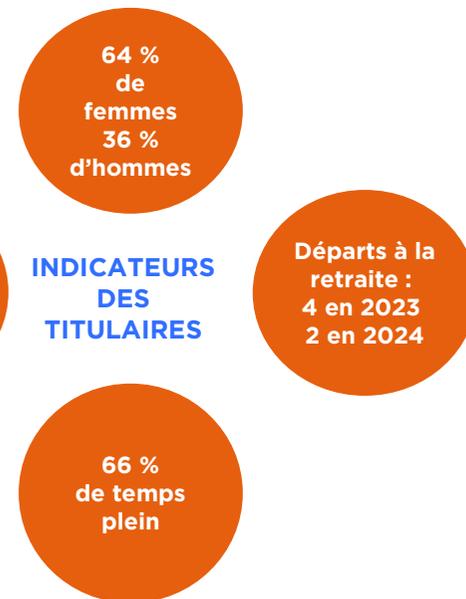
Structure des effectifs 2022

Ville et Pôle culture



Catégorie	Effectif moyen 2022	ETP moyen 2022
Catégorie A	13	13
Catégorie B	24	20
Catégorie C	108	89,04
Autres (app/stagiaire/recenseur)	3	3,17
Total	148	125.21

Population	Effectif moyen 2022	ETP moyen 2022
Titulaires	116	104,08
Contractuels de droit public	29	17,96
Stagiaire rémunéré	0	0,34
Recenseurs	2	1,75
Contractuels de droit privé (<i>apprentis : 2 personnes sur un mois</i>)	1	1,08
Total	148	125.21



Catégorie	Effectif moyen 2021	ETP moyen 2021
Catégorie A	11	10,96
Catégorie B	20	16,80
Catégorie C	84	76,32
Total	116	104,08



*Orientations RH
2023*



Poursuivre la structuration de la PM



Rappel des objectifs



- ✓ Accroître la présence terrain
- ✓ Lutter contre les incivilités
- ✓ Renforcer la sécurité routière
- ✓ Créer une police pluricommunale

Moyens



- ✓ Réaliser des patrouilles de nuit
- ✓ Élargir les horaires d'intervention
- ✓ Renforcer l'effectif opérationnel

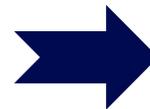
Situation en 2022

5 policiers présents en moyenne

1 assistante administrative (71%)

1 ASVP présent toute l'année (80 %)

1 ASVP parti en septembre 2022 (0.53 %)



Projection accroissement 2023

5 policiers présents toute l'année

+ 1 policier à recruter

(un adjoint au responsable de service)

1 assistante administrative (71%)

2 ASVP présents toute l'année (80%)

Poursuivre la politique en faveur de l'alternance



La Ville de Belley développe l'alternance
4 personnes en 2023

Services Techniques*

Diplôme Technique à préciser
à compter de septembre 2023
(A arbitrer au BP)

Service Communication

Master en communication globale
et stratégie des marques
septembre 2021 à août 2023

Centre Social L'Escale

Diplôme CPJEPS
Animateur d'activités et de vie quotidienne
septembre 2022 à septembre 2023

Espace Petite Enfance Bulle d'éveil

Diplôme d'auxiliaire
de puériculture
septembre 2021 à février 2023





Engager les remplacements nécessaires

Assistante de vie scolaire	Agent polyvalent spécialité Mécanicien
0,2 ETP	1 ETP
9 mois	1 an
Accompagnement d'enfants en situation de handicap au sein des établissements scolaires (temps périscolaire)	Réaliser la maintenance des véhicules et l'entretien de premier niveau
5 K€	36 K€



Dépense sur une année pleine 2023
Coût total collectivité : 41 K€



Le financement des postes

2023 



Poste Ville et Pôle Culture	Dépenses	Recettes	% de financement	Coût Net Collectivité
Petites villes de demain	52 K€	39 K€	75 %	13 K€
Conseiller numérique	30 K€	15 K€	50 %	15 K€
Alternant Service Communication	23 K€	7 K€	31 %	16 K€
Policier municipal <i>(financement police pluricommunale)</i>	41 K€*	41 K€*	100 %	0
Totaux :	146 K€	102 K€		44 K€

Pour information, données CCAS :

CCAS	Dépenses	Recettes	% de financement	Coût Net Collectivité
2 Alternants CCAS (rémunération + frais formation)	13 K€	1 K€	8 %	12 K€

Accompagner la gestion des carrières

2022 - 2023 



2 Reclassements médicaux

5 Mobilités internes
valorisation de compétences
réorganisation de services

Evolution de carrière

9 dossiers présentés
4 promotions validées
8 avancements de grade



De nouvelles réflexions pour améliorer le service public



➤ Perspectives en cours de construction, non budgétisées pour l'heure pour 2023

Parcours de l'utilisateur	Conservatoire
0.5 ETP	1 ETP
Développer et améliorer l'accueil de l'hôtel de ville	Professionaliser et rendre attractive la Formation Musicale

*Impacts
sur la masse
salariale 2023*

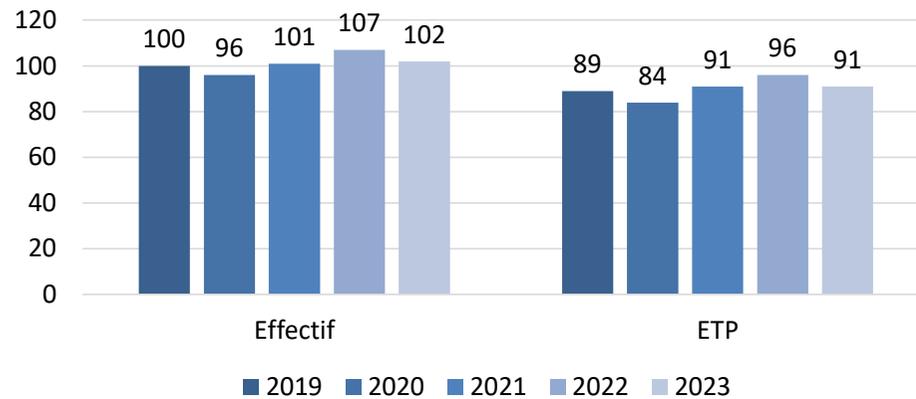


Perspective d'évolution globale des effectifs

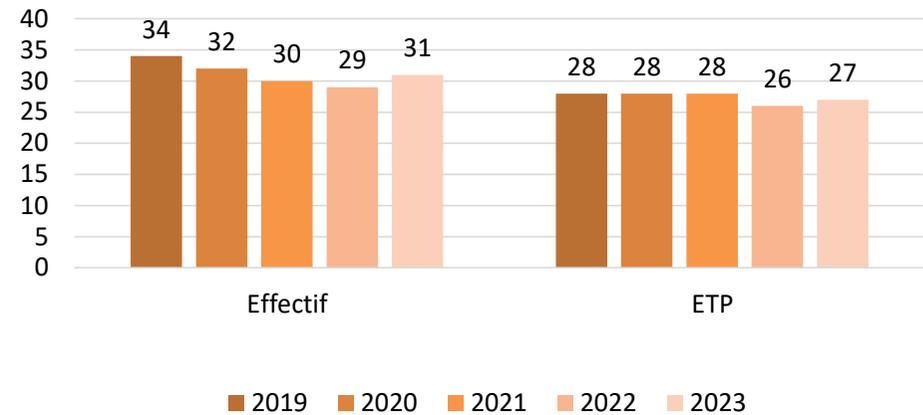
Ville et Pôle Culture



Evolution effectifs et ETP Ville



Evolution effectifs et ETP Pôle Culture



Un maintien global des effectifs pour 2023 : vers une « vitesse de croisière » adaptée à nos besoins

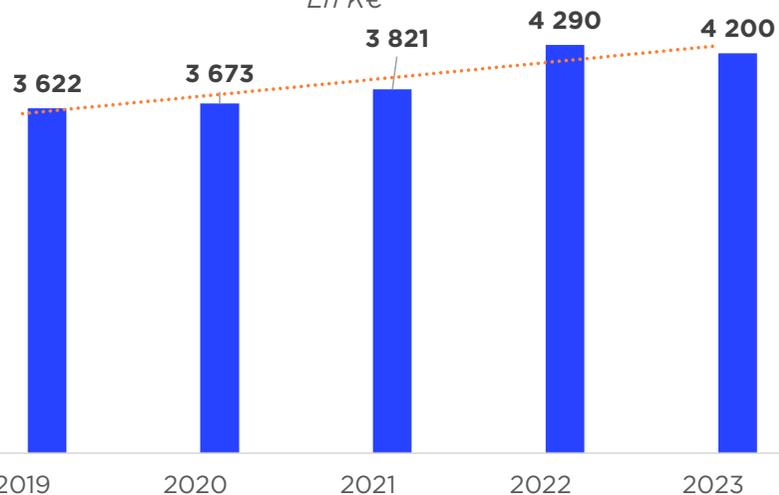
Évolution de la masse salariale

(chapitre 012) Ville et Pôle Culture



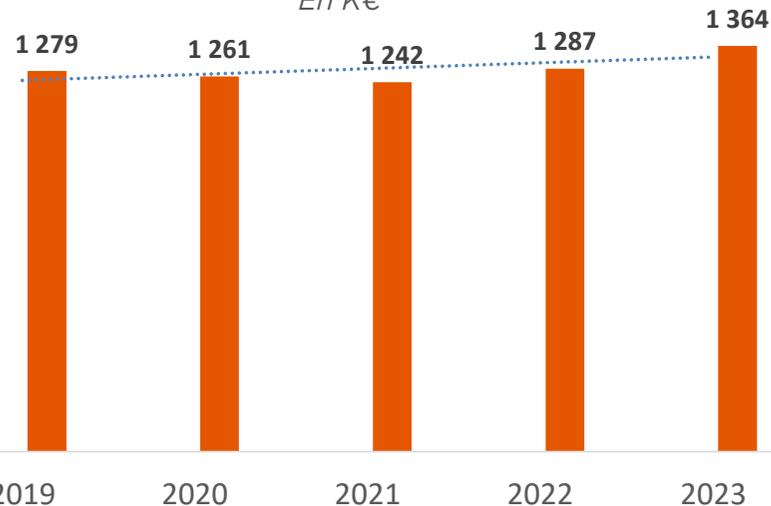
Masse salariale Ville

En K€



Masse salariale Pôle Culture

En K€



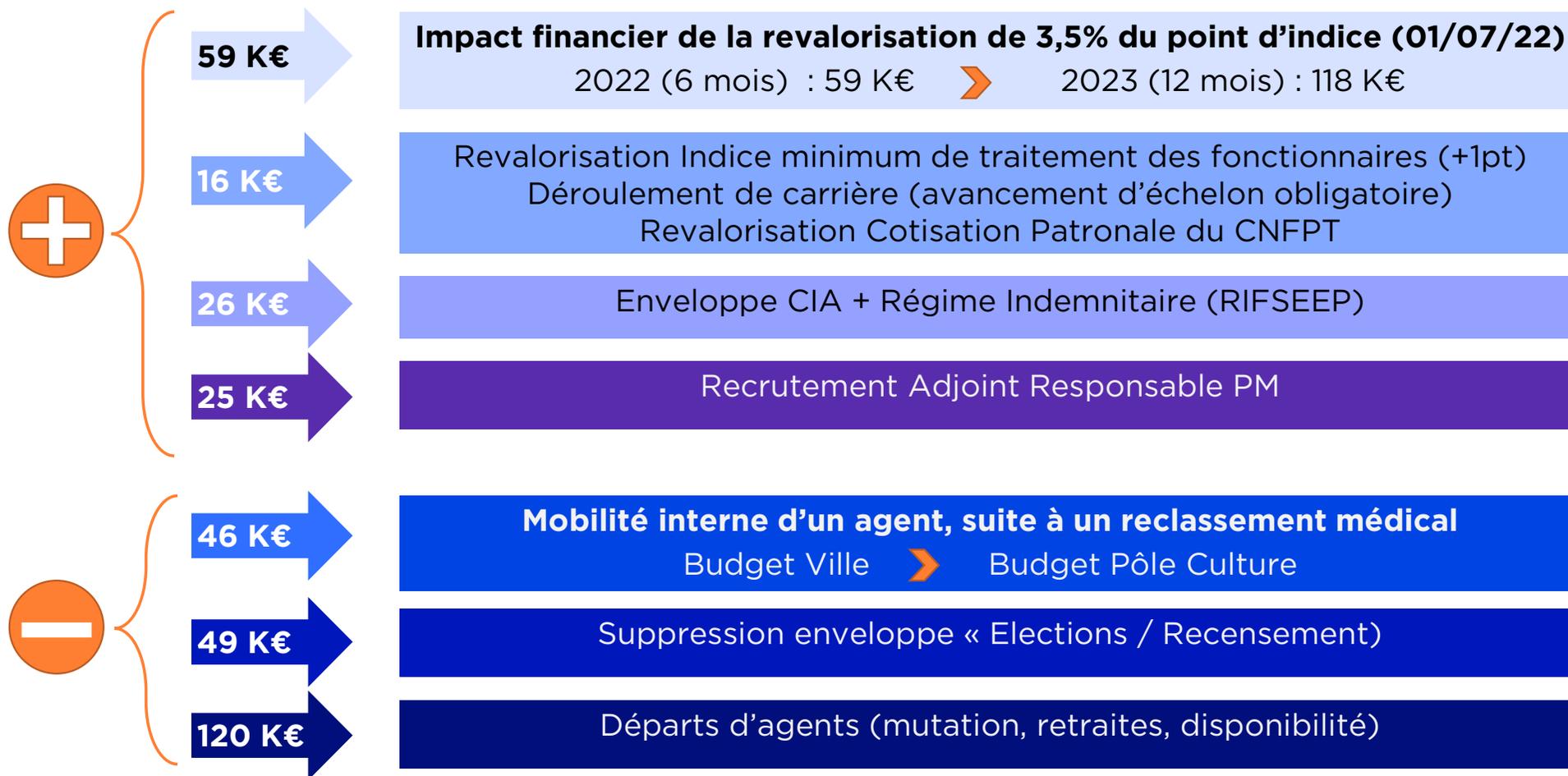
Une masse salariale maîtrisée à qualité de service constante malgré la hausse du point d'indice et la revalorisation des grilles indiciaires

Principales évolutions des dépenses :

hypothèses 2023 - Ville



Comparatif masse salariale 2022 / 2023 : - 89 000 €



Principales évolution des dépenses :

hypothèses 2023 - Pôle Culture



Comparatif masse salariale 2022 / 2023 : + 76 500 €



L'impact financier du départ de la régie des eaux



Régie Eau Mise à disposition de personnel Ville	%	Montant annuel
Service Financier	32,5	14 K€
Service Ressources Humaines	5	2 K€
Services Techniques Administratifs	25	7 K€
Services Techniques Accueil / Gestion Administrative	67	29 K€
Total :		52 K€

Régie Assainissement Mise à disposition de personnel Ville	%	Montant annuel
Service Financier	32,5	14 K€
Service Ressources Humaines	5	2 K€
Services Techniques Administratifs	25	7 K€
Services Techniques Accueil / Gestion Administrative	33	14 K€
Total :		37 K€

Impact net
pour la ville
: **46k€ de
recette en
moins**

*(hors DST pour
2022 soit + 68k€)*

IV. Orientations budgétaires



*Un budget 2023
au service du
développement
de la ville*



La revitalisation globale de la ville



ENVIRONNEMENT



Commerce de proximité

- Poste du chargé de mission
- Plan de lutte contre la vacance commerciale
- Aides directes aux commerces
- Travail partenarial avec l'UCAB et la CCBS



Aménagement Habitat Urbanisme

- **Revitalisation des friches**
 - Percevaux
 - Le Tanneur
 - Le Bar des Aigles
- **Reconversion de quartiers**
 - Le Quartier Chapitre
 - Le Quartier de l'Amitié
- **Programme « Nouvel élan cœur de ville »**
 - Ilot Baudin
- Bugey-Sud Rénov +/OPAH



Culture et patrimoine

- Démarche SPR
- Étude offre culturelle du territoire



Services publics et équipements

- Plaine sportive Belley Bugey-Sud
- Création d'une offre de transport
- Création d'une Maison France Service

Porté par la CCBS



L'action culturelle et événementielle



Fonctionnement 2,4 M€

- 10 évènements dans l'année
- Un conservatoire
- Une médiathèque
- La salle de l'Intégral

Investissement 320 K€

- Entretien et mise aux normes incendie du Palais Épiscopal
- Mise aux normes PMR de l'Intégral



L'action sociale, l'enfance et la jeunesse



Fonctionnement 2,5 M€

Investissement 40 K€



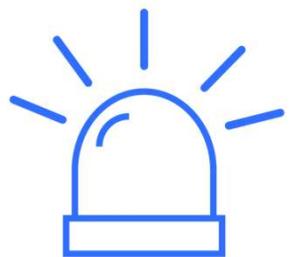
- 4 bourses
- Une crèche
- 4 Écoles
- Un centre social
- Un relais assistantes maternelles



- Travaux de sécurisation et de rafraîchissement des salles à l'école Jean Ferrat



La sécurité



Fonctionnement 414 K€

- 5 agents PM armés présents 6/7J
- 2 ASVP
- 1 secrétaire administrative
- 1 système de vidéoprotection

investissement 60 K€

- Poursuite du déploiement de la vidéoprotection
- Sécurisation des écoles



La politique environnementale



Fonctionnement 775 K€

Investissement 230 K€



- Service environnement, achats de végétaux
- Entretien des espaces verts
- Politique interne de tri des déchets
- Démantèlement, dépollution hangar Margueron

- Rénovation éclairage public : 400 leds /an
- Végétalisation grande rue
- Création de micro-forêts urbaines



La vie associative et sportive



Fonctionnement 445 K€

investissement 1,4 M€

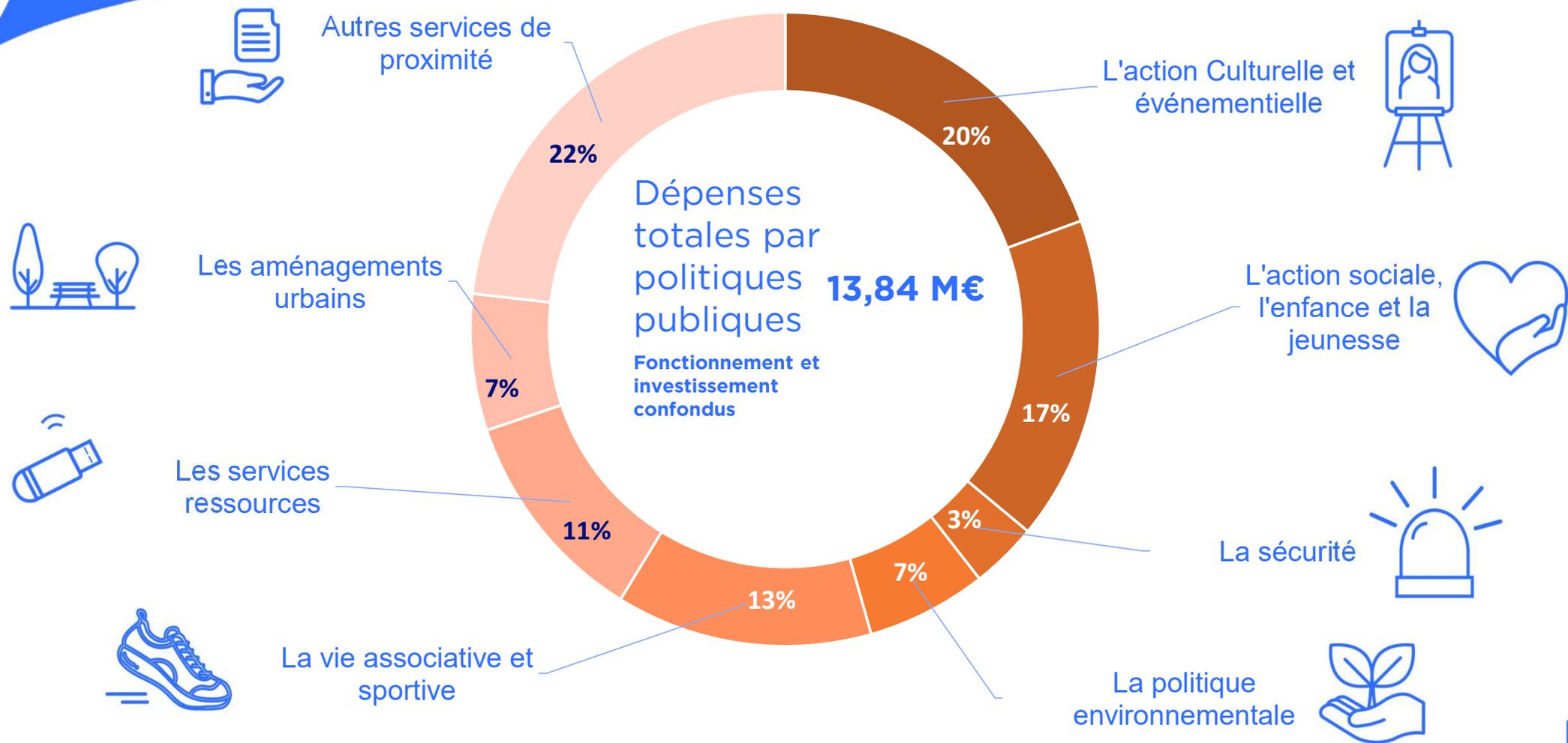


- › Un service vie associative - 2 agents
- › Un site associatif moderne
- › 50 associations subventionnées

- › Plaine sportive
- › Rénovation et modernisation du gymnase Morin



Budget 2023 par politiques publiques



Vision des grands investissements du mandat



« Plaine sportive »



➤ Impact estimé pour Belley **4,7 M€ HT**

Financeurs	Montants HT	Taux
DETR / DSIL	450 000 €	4%
FEDER	4 186 000 €	39%
Conseil Régional	1 500 000 €	14%
Conseil Départemental	450 000 €	4%
CCBS	500 000 €	5%
ANS	350 000 €	3%
Fédérations sportives	180 000 €	2%
Fonds propres Travaux	3 206 380 €	29%
Montant travaux estimé	10 822 380 €	100%
Maîtrise d'oeuvre	1 382 000 €	

➤ Investissement total **12,2 M€ HT**

« *Nouvel élan cœur de ville* »

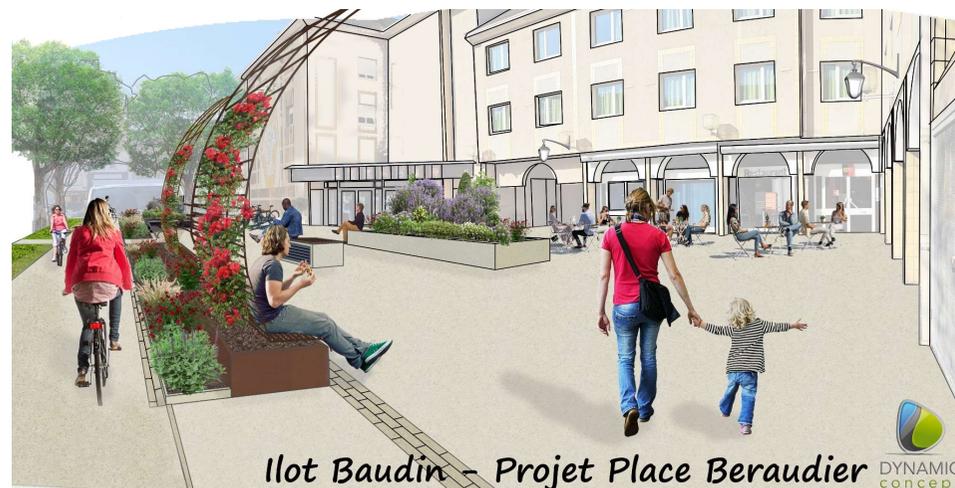


- Aménagement, végétalisation, traitement paysager
- Baudin – Grande rue – Terreaux (option fin de mandat)

➤ **2023 : Phase 1 - Baudin 1,13M€**
Co-maitrise d'ouvrage CCBS soit **715 k€ pour Belley**

Financiers	Montants HT	Taux
DETR / DSIL	107 167 €	15%
FEDER	285 780 €	40%
Etat –Fonds vert	45 133 €	5%
Conseil Régional	135 480 €	20%
Fonds propres sur travaux	140 891 €	20%
Montant travaux estimé	714 451€	100%
Maîtrise d'oeuvre	43 220 €	

➤ **2024 : végétalisation grande rue**



DYNAMIC
concept



La réhabilitation des friches



Percevaux



- ❖ Achat + frais : **45 k€**
- ❖ Revente : **45 K€**
- ❖ Déficit : **0 €**

Le Tanneur



- ❖ Achat - démolition : **1 M€**
- ❖ Fonds friches : **500 k€**
- ❖ Déficit : fonction du projet

Bar des Aigles



- ❖ Achat : **133 k€ HT**
- ❖ Démolition : estimation en cours
- ❖ Déficit : estimation en cours

➤ **Deux nouvelles friches étudiées sur 2023** : Grande rue et rue St. Martin



Requalification des quartiers



Quartier du Chapitre - ancienne crèche



- ❖ Études : **39 K€**
- ❖ Financement congrégation des sœurs : **19,5 K€**
- ❖ Financement Petites Villes de Demain : **9,75 k€**
- ❖ Reste à charge ville de Belley : **9,75 k€**

Quartier de l'Amitié - MARPA



- ❖ Études : portées par DYNACITE

Grands projets d'investissement 2023-2026

Commune / Culture



Programme 2023 / 2026 en K€ (montants TTC)	2023	2024	2025	2026
Projet de la Plaine sportive	900	5 000	5000	3000
Projet nouvel élan cœur de ville : îlot Baudin	820			
Réfection et mise aux normes du gymnase MORIN	477	200		
Modernisation de l'éclairage public - Poursuite du programme	160	70	70	70
Projet nouvel élan cœur de ville : Mise en valeur des Halles dans la continuité des Terreaux			50	350
Requalification des friches : Percevaux, Tanneur (en cours)		3	154	
Étude du projet de modernisation des écoles	50			
Projet nouvel élan Grande rue : traitement paysager et éclairage public	40			
Mise en conformité PALAIS EPISCOPAL - Poursuite du programme	40			
Poursuite du déploiement de la vidéo protection et sécurisation écoles	60		10	
Investissements récurrents	500	500	500	500
Autres	148	5	5	5
TOTAUX en K€	3 195	5 778	5 789	3 925
Subventions attendues	1 021	1 535	3 025	1525
Autofinancement prévisionnel	2 950	2 231	1 405	1 373
Emprunts	0	2 000	1 400	1 000
Total des financements	3 971	5 766	5 830	3 898



Soit un investissement de 18 867 K€ avec un autofinancement de la Ville de Belley de 7 886 K€

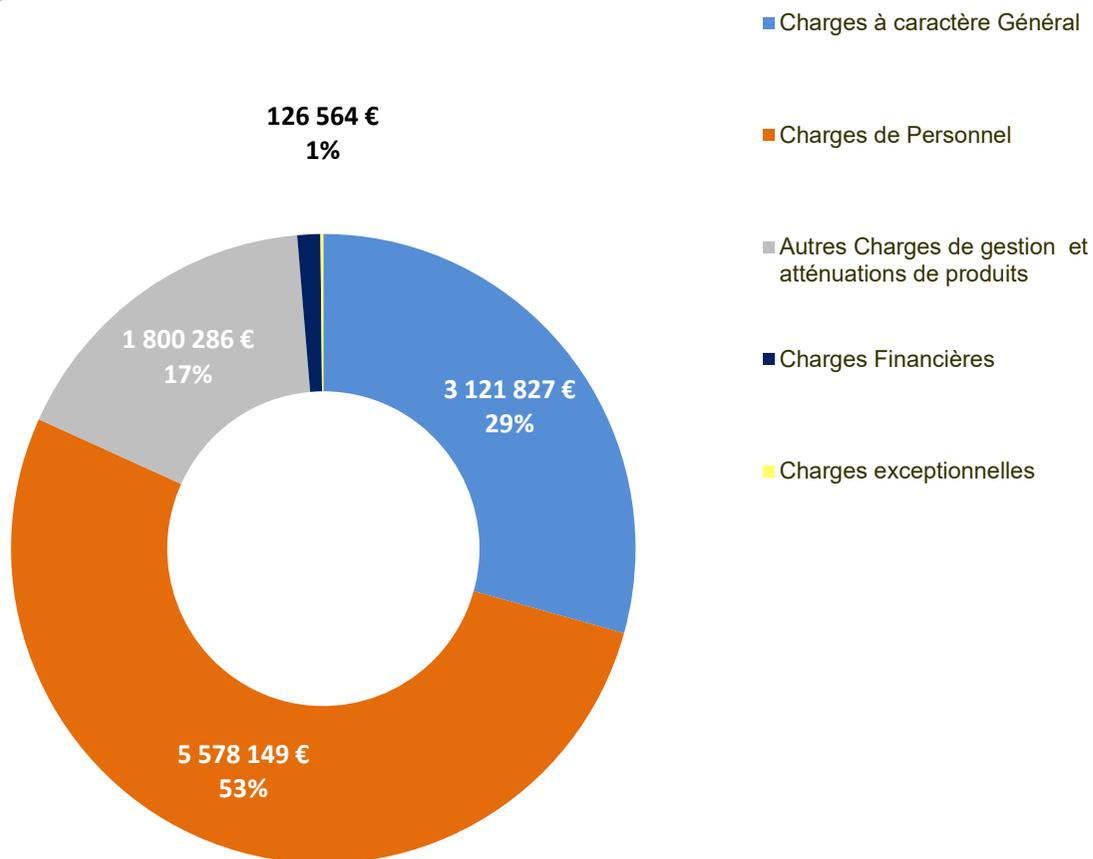


*Dépenses
de
fonctionnement*



Structure des dépenses de fonctionnement

Commune/Culture 2022



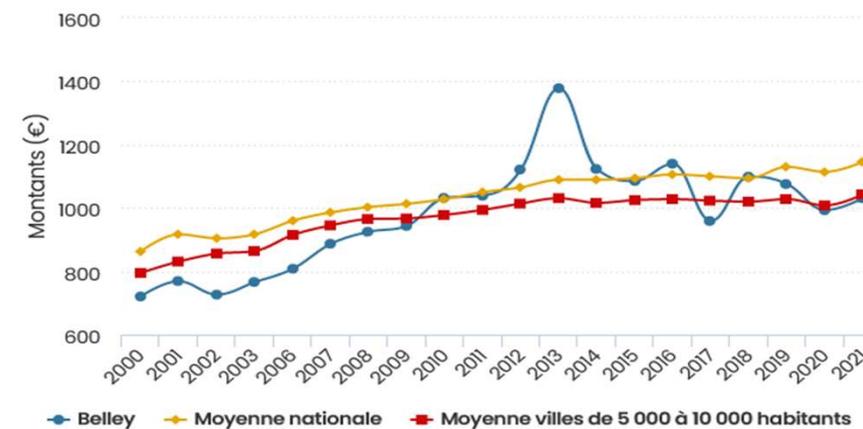
Les charges de personnel représentent **53 %** des dépenses de fonctionnement, soit un niveau égal à la moyenne nationale qui est d'environ 50%.

*après retraitement du Pôle culture

Les autres charges de gestion et contingents représentent, quant à elles, **17 %** des dépenses de fonctionnement. Ces dépenses regroupent principalement les subventions aux associations et les subventions attribuées aux budgets annexes.

Charges de fonctionnement par habitant de Belley

(Source : JDN d'après ministère de l'Economie)



© JDN 2023



Subventions d'équilibre

Budgets annexes Pôle culture et CCAS 



BUDGET/ En k€	2021	2022	Projection 2023
PÔLE CULTURE	1 687 k€	1 806 k€	Stabilité par rapport à 2022 (incluant l'inflation)
CCAS	1 015 k€	873 k€	Stabilité par rapport à 2022
TOTAL	2 702 K€	2 679 K€	

Subventions aux associations

Commune/Culture 2023



BUDGET / ANNEE K€	2020	2021	2022	Projection 2023
PÔLE CULTURE	14	13	12	Maintien
COMMUNE dont :	392	405	394	Maintien
OGEC	174	194	189	
Amicale du personnel	49	48,8	49,3	
Associations sportives	153	124	124	
Autres	16	38	32	
TOTAL	406	418	406	

Bilan 2022 :

- 25 associations sportives
- 13 associations culturelles
- 1 Cinéma
- 6 MFR
- 12 associations autres (sou des écoles, UNSS, TVO...)

- montant - élevé: 0,2 K€
- montant + élevé: 24 K€

Orientations 2023 :

Les enveloppes allouées seront maintenues sur la durée du mandat.

Actualités en 2023 :

- La contractualisation avec chaque association pour un partenariat renforcé

Dépenses de fonctionnement :

Quelles orientations ?



Orientations 2023 et à venir :

Un niveau de charge de fonctionnement légèrement en hausse évalué à 10,65 M€ en 2023 contre 10,36 M€ en 2022.

Objectifs 2023 / 2025 :

Charges à caractère général : **011**

Évaluation à **2 380 K€ + 365 k€** de dépenses considérées comme NON COURANTES en 2023 intégrant la hausse des fluides. Grace aux mesures énergétiques mises en œuvre, le coût des énergies sera minoré en 2023

Charges de personnel : **012**

L'évolution constatée en 2023 correspond notamment à l'intégration de l'évolution du point d'indice.

Pour la fin du mandat, les effectifs resteront stables. Une hausse naturelle de **2 %*** des rémunérations est prévue annuellement.

**Hors augmentation potentielle du point d'indice*

Autres charges de gestion et contingents

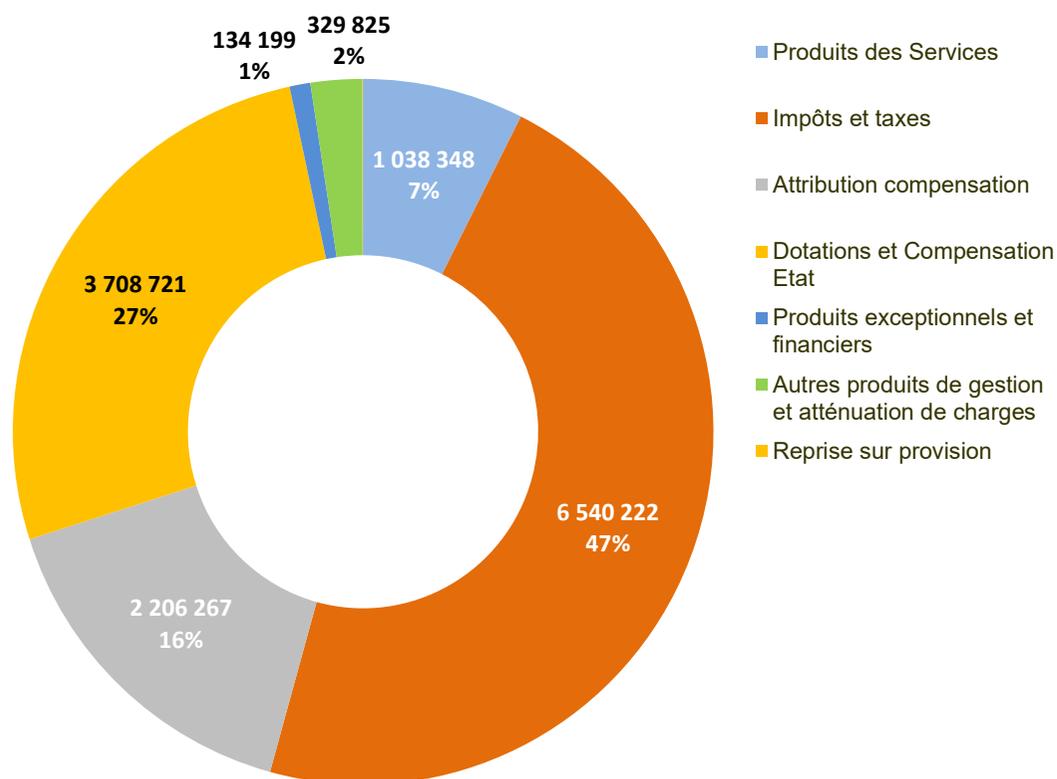
Le niveau de subventions aux associations et au budget annexe est envisagé à iso constant hors prise en compte de l'inflation.

*Recettes
de
fonctionnement*



Structure des recettes de fonctionnement

Commune/Culture 2022

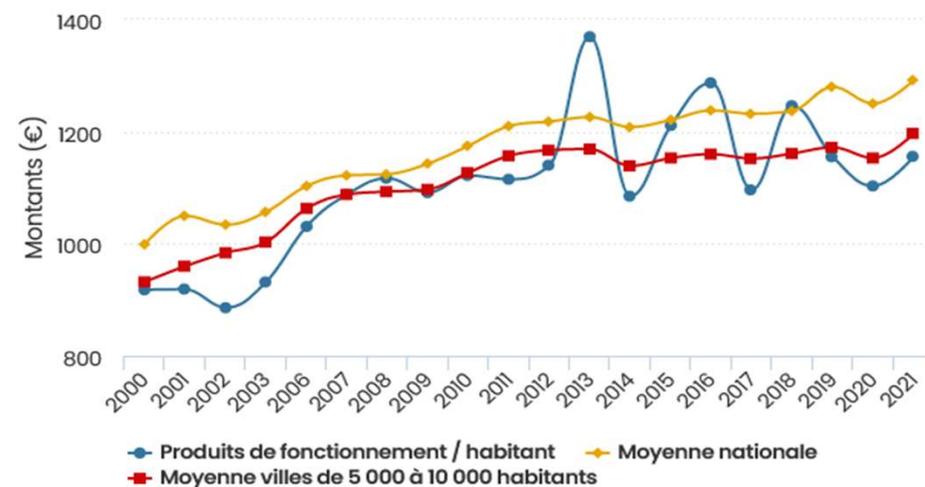


Près de la moitié des recettes sont issues des impositions

Les dotations représentent plus **d'1/4 des recettes** de fonctionnement.

Produits de fonctionnement par habitant de Belley

(Source : JDN d'après ministère de l'Economie)



© JDN 2023

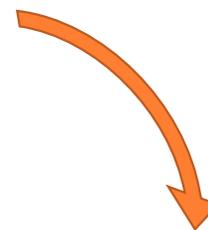


Évolution des impôts



Taux (%)	2020	2021	2022	Projection 2023
Taxe d'habitation	18,92	18,92	18,92	Pas d'augmentation du taux
Taxe foncière (bâti)	16,85	16,85	30,82*	Pas d'augmentation du taux
Taxe foncière (non bâti)	49,05	49,05	49,05	Pas d'augmentation du taux

*Taux communal 2021 = taux départemental 13,97 % + taux communal 16,85 %



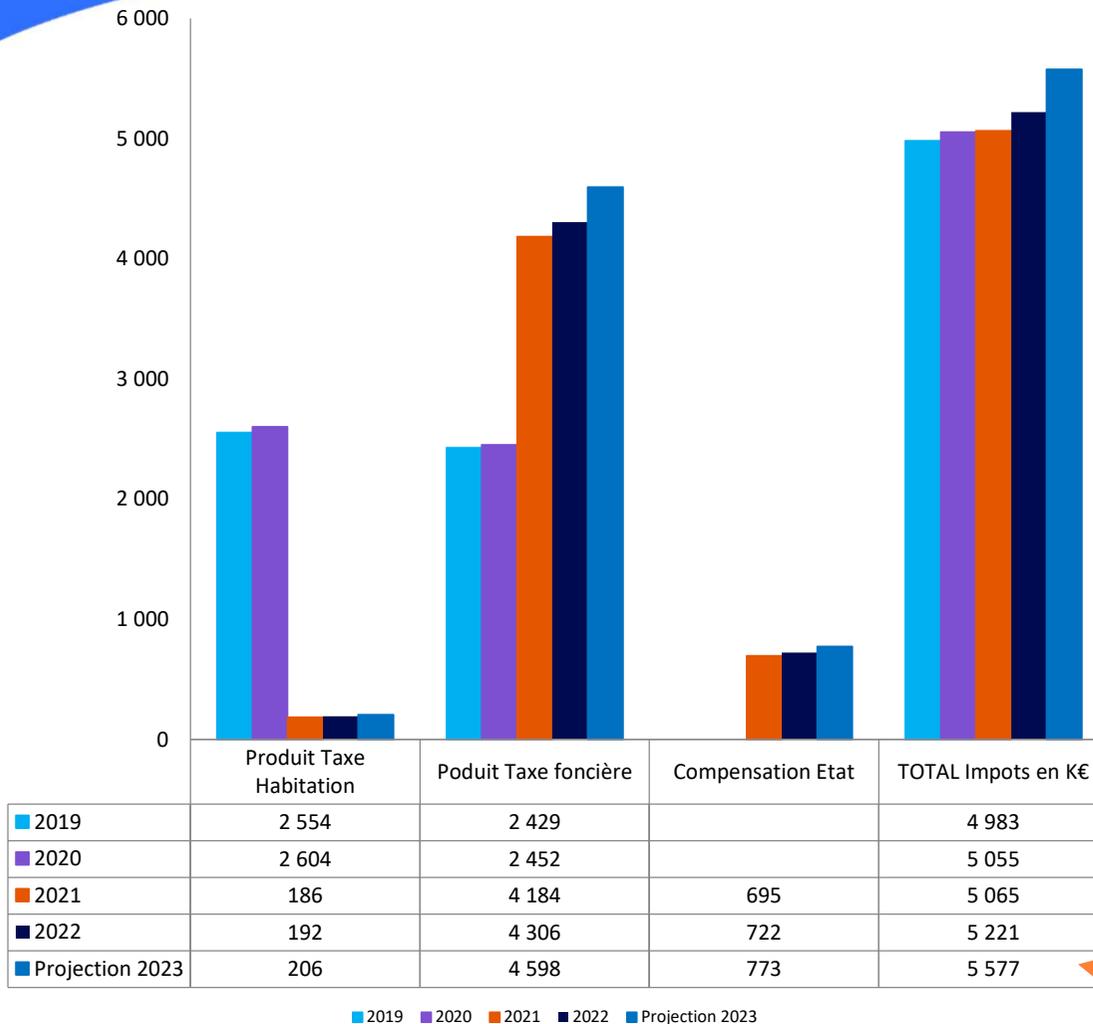
Taux moyen communaux de 2021 (%)	au niveau national	au niveau départemental	Projection 2023 Ville de Belley
Taxe foncière (bâti)	37,72	30,29	30,82
Taxe foncière (non bâti)	50,14	48,88	49,05



Stabilité des taux Belleysans à un niveau moyen départemental mais en dessous de la moyenne nationale
 Dynamique fiscale due à la revalorisation des bases votées en Loi de Finances : +7,1 % en 2023



Évolution des impôts et taxes



Nb :

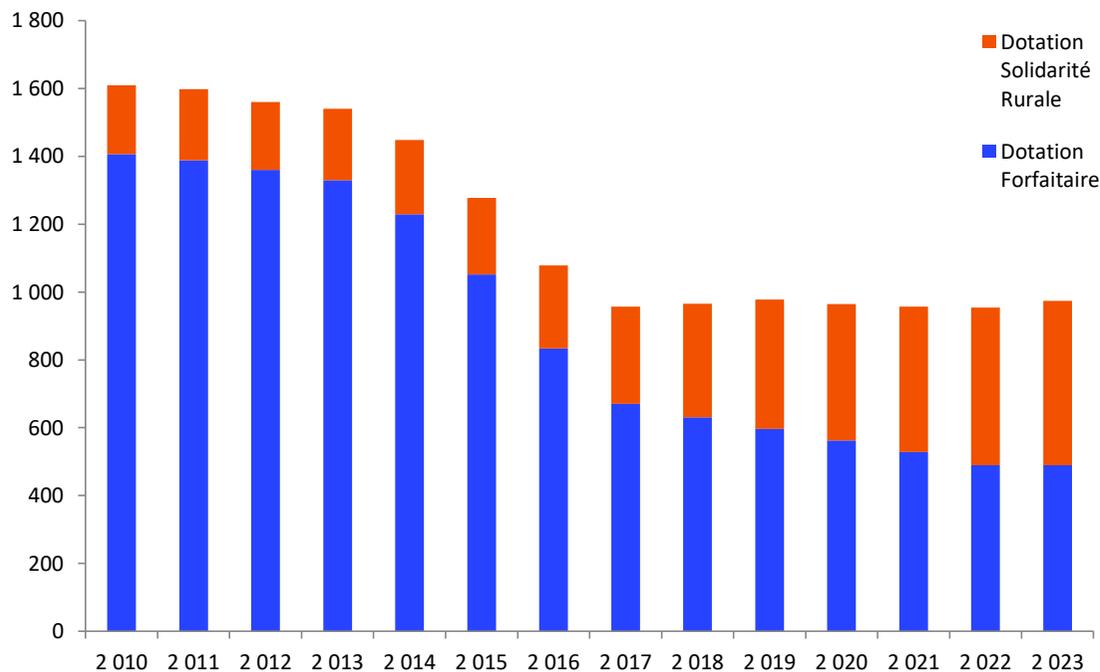
Depuis 2021, le mécanisme de compensation de la taxe d'habitation via le transfert de la partie départementale de la taxe foncière des propriétés bâties a été pleinement activé.

La commune de Belley est sous-compensée via ce système : elle bénéficie donc d'une compensation directe et équivalente versée par l'Etat.

+ 356 k€ de recettes estimées en 2023 par rapport à 2022 intégrant l'évolution des bases 2023 : **+ 7,1 %**



Les dotations



En 12 ans, la commune de Belley a connu une baisse de dotation correspondant **à plus de 656 K€ par an.**

Pour 2023, les projections de ces dotations sont stables.

Orientations 2023 :

- La DF : Des critères de calcul de la DGF qui intègrent en 2023 la seule évolution de la population. Pas d'écrêtement. **Une évolution estimée à 0,27% ne faisant pas l'objet d'impact financier.**
- La DSR : + 5% soit 20 k€ par rapport à 2022.

Recettes de fonctionnement :

Quelles orientations ?



Orientations 2023 et à venir :

Impôts et taxes

Instauration en 2022 de la taxe sur les locaux commerciaux vacants (recettes estimées à 175k€, montant perçu 3 k€). Intégration de ce faible rendement dans les projections.
Des bases d'imposition dynamiques (7,1% en 2023 puis 3,5% en 2024 et 2,5% en 2025).
Une évaluation des droits de mutation à titre onéreux à 300 K€ /an.

Cessions d'actifs

Des cessions d'actifs prévues en 2023 pour 500 k€ puis en 2024 afin de financer des opérations d'investissement, alléger la charge d'entretien de bâtiments devenus inutiles et dynamiser l'activité.

Produits des services

Retour aux niveaux de 2019 sauf pour le pôle culture (impact COVID sur les recettes) qui en 2023 se voit doter d'une nouvelle aide ponctuelle.

Autofinancement



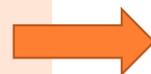
Rappel de définitions



- **L'Épargne Brute de Gestion - EBG** = Ressources courantes (Fiscalité, DGF, Redevances des services) diminuées des dépenses courantes (Charges à caractère général, personnel, subventions aux associations, aux budgets annexes et autres).
- **La CAF brute** = **EBG** + produits exceptionnels et financiers diminués des charges exceptionnelles et financières.
- **La CAF nette** = **CAF brute** - annuité en capital de la dette



Indique le niveau d'épargne disponible après les opérations courantes de fonctionnement.



Indique le niveau d'épargne disponible pour rembourser le capital de la dette et financer les équipements, après cession des actifs, le cas échéant.



La CAF nette représente le niveau d'AUTOFINANCEMENT de la Commune, c'est-à-dire sa capacité à financer ses investissements par ses propres moyens.

Projections 2022-2025

Commune/Culture



Orientations 2023 :

Dépenses non courantes de fonctionnement :

- Destruction hangar Services Techniques - chemin des Soupirs :
130 K€
- Etudes et prestations : hausse de 135 K€
- La subvention versée au budget annexe Pôle culture : hausse ponctuelle de 100 K€
- Entretien et réparation des bâtiments de la ville : hausse spécifique de 260 K€ pour cette année

Recettes de fonctionnement qui varient :

- Tarifs (commerce, police, location salles spectacle ...) revus en hausse suite vote au Conseil Municipal de décembre 2022
- Intégration du faible rendement de la taxe sur les locaux vacants

Orientations pour les années suivantes :

• Dépenses en hausse naturelle :

- ✓ 011 : + 2 % par an
- ✓ 012 : + 2 % par an

• Recettes en hausse :

- ✓ Augmentation de 3,5 % des bases fiscales en 2024 puis de 2,5 % en 2025
- ✓ Produits des cessions d'actifs en 2024 seulement

Flux projetés de trésorerie 2023-2026

Commune / Culture



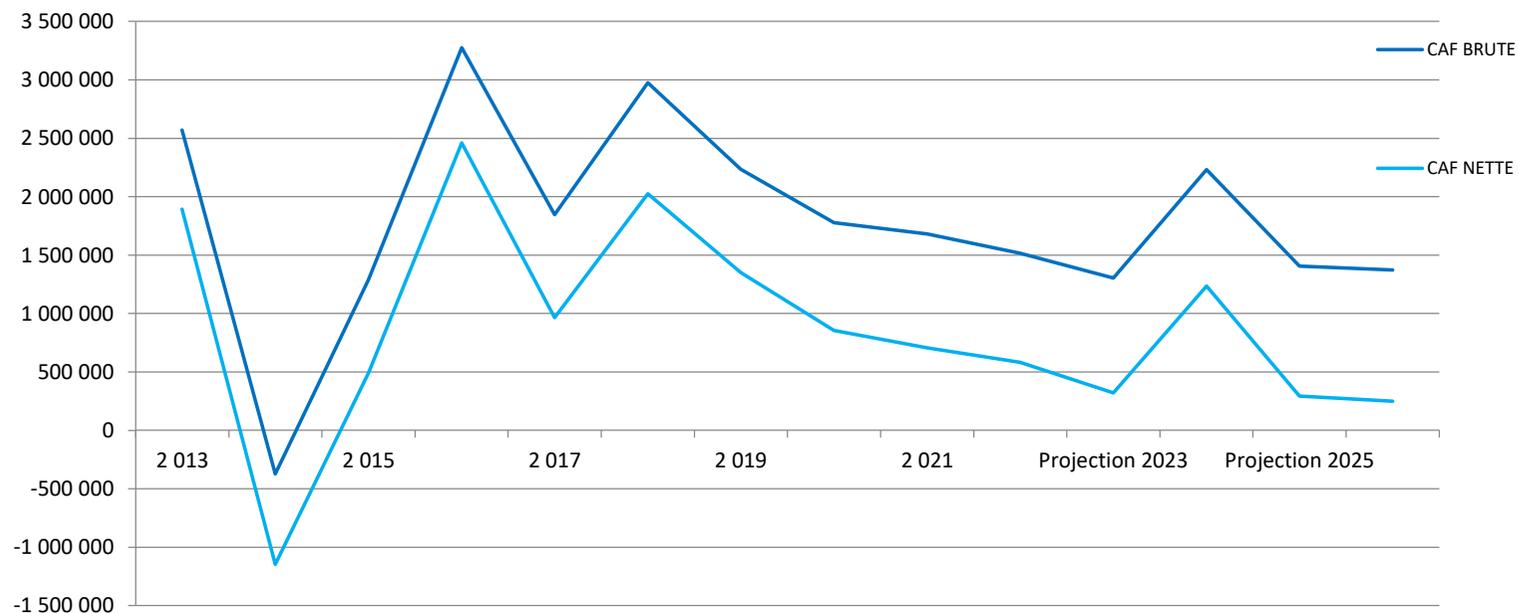
	2022	2023	2024	2025	2026
Solde trésorerie au 31/12/2022	3 000				
EPARGNE BRUTE		803	1 416	1 405	1 373
- INVESTISSEMENTS TTC programme 2023 / 2026		- 3 195	- 5 778	- 5 789	- 3 925
+ CESSIONS ACTIFS		500	815	0	0
+ DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS		669	532	402	336
- Remboursement capital Emprunts		- 982	- 997	- 1 112	- 1 125
+ Emprunts nouveaux			2 000	1 400	1 000
+ Subventions reçues		1 021	1 535	3 025	1 525
+ FCTVA (16,404%) *		524	450	616	354
Flux trésorerie de l'année	3 000	- 660	- 27	- 53	- 535
Soldes projetés de trésorerie fin d'année		2 340	2 313	2 260	1 724

* 5 265 K€ de travaux éligibles de la plaine sportive au FCTVA



Projection CAF brute & nette

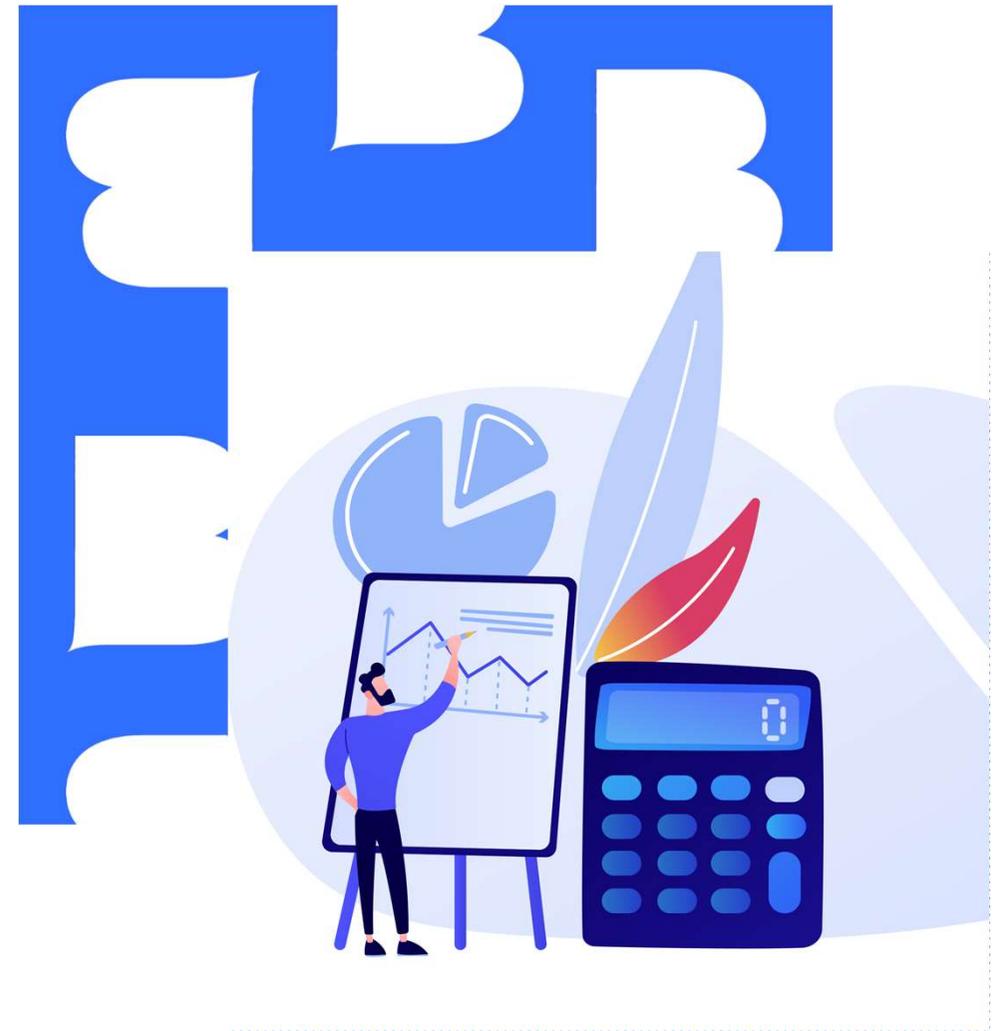
Commune/Culture



Projections des CAPACITES D'AUTOFINANCEMENT en K€					
	2022	2023	2024	2025	2026
CAF BRUTE	1 516	1 303	2 231	1 405	1 373
Remboursement capital dette	-933	-982	-997	-1 112	-1 125
CAF NETTE	583	321	1 234	293	248



V. Evolution de la dette



*La dette
en cours*



Dettes en 2023

Tous budgets confondus 



Chiffres en K€	Capital restant dû au 31/12/2022	Remboursement du capital année 2023	Charges d'intérêts année 2023	Capital restant dû au 31/12/2023 hors nouveaux emprunts
Principal *	10 272	982	116	9 290
Pôle culture	0			0
Régie de l'eau	570	Transfert CCBS		
Régie assainissement	253	Transfert CCBS		
Réseau chaleur bois	4 405	249	78	4 156
TOTAL TOUS BUDGETS CONFONDUS	15 500	1 232	209	13 446

* Au budget principal est compris la dette du SDIS intégralement compensée chaque année par le Département

Dette en 2023

Tous budgets confondus 



Synthèse de notre dette au 31/12/2022

Capital restant dû	Taux moyen	Durée de vie résiduelle	Durée de vie moyenne	Nombre de lignes
14 618 K€	1,35 %	12 ans et 2 mois	6 ans et 4 mois	14

Notre dette par établissement prêteur

Prêteurs	Capital restant dû	% du Capital restant dû
CAISSE D'EPARGNE	8 931 740 €	61,10%
CREDIT AGRICOLE	3 906 605 €	26,72%
DEXIA CL	663 632 €	4,54%
BRED BANQUE POPULAIRE	580 000 €	3,97%
Autres prêteurs	536 085 €	3,67%
Ensemble des prêteurs	14 618 062 €	100,00%

En 2023 :

- Baisse de la proportion des prêteurs historiques
- Diversification avec l'entrée de la BANQUE POPULAIRE



*La stratégie
d'endettement*



Projection de l'endettement

Commune / Culture



Projection dette à venir en K€	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	Total période
Emprunts nouveaux	288	900	600	0	2 000	1 400	1 000	6 188
Remboursement capital dette actuelle	884	935	953	982	996	1 012	955	6 987
Remboursement capital dette nouvelle				0	0	100	170	

Objectif réitéré : STABILITE de l'endettement de la Commune sur le mandat 2020 / 2026

+ 6 200 K€ d'emprunts nouveaux sur fin de mandat
- 7 000 K€ remboursés en capital sur fin de mandat

*Nos
indicateurs
clés*



Capacité de désendettement

Commune / Culture



Projection de notre capacité de désendettement	2023	2024	2025	2026
En nombre d'années	7,8	5,3	8,6	8

- Une capacité de désendettement stabilisée
- Une durée inférieure aux seuils recommandés par la Cour des comptes (fixés à 9 ans)

Ratio d'endettement

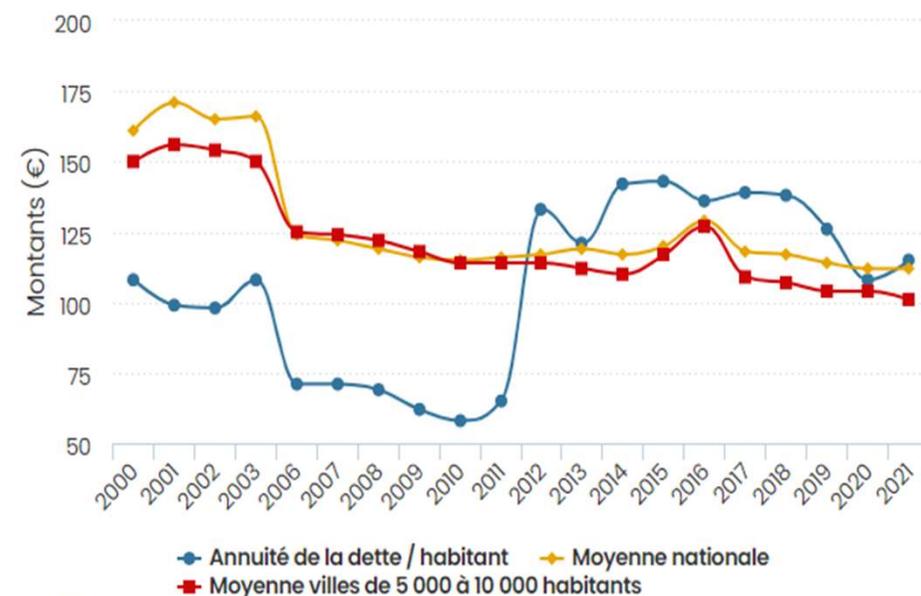
Commune



Budget communal

	2014		2020	2021		2022
	Nos données	Moyenne de la strate	Nos données	Nos données	Moyenne de la strate	Nos données
Annuité en euros / habitant	145	112	108	115	101	112
Encours de dette en euros / habitant	1 523	870	1 121	1 118	784	1 109

(Source : JDN d'après ministère de l'Economie)



© JDN 2023

*Les profils
d'extinction
des dettes existantes*

31/12/2022



Profil d'extinction

Dettes Communes



Année de la date de début d'exercice	CRD début d'exercice	Capital amorti	Intérêts	Flux total	CRD fin d'exercice
2023	10 271 913,47 €	981 727,74 €	115 724,13 €	1 097 451,87 €	9 290 185,73 €
2024	9 290 185,73 €	996 792,47 €	103 328,18 €	1 100 120,65 €	8 293 393,26 €
2025	8 293 393,26 €	1 012 372,04 €	90 534,43 €	1 102 906,47 €	7 281 021,22 €
2026	7 281 021,22 €	955 065,46 €	77 323,37 €	1 032 388,83 €	6 325 955,76 €
2027	6 325 955,76 €	969 601,98 €	65 818,25 €	1 035 420,23 €	5 356 353,78 €
2028	5 356 353,78 €	973 868,39 €	53 915,98 €	1 027 784,37 €	4 382 485,39 €
2029	4 382 485,39 €	957 037,20 €	41 652,04 €	998 689,24 €	3 425 448,19 €
2030	3 425 448,19 €	973 138,07 €	28 981,54 €	1 002 119,61 €	2 452 310,12 €
2031	2 452 310,12 €	882 297,99 €	15 846,72 €	898 144,71 €	1 570 012,13 €
2032	1 570 012,13 €	653 395,38 €	9 891,85 €	663 287,23 €	916 616,75 €
2033	916 616,75 €	297 895,88 €	6 266,11 €	304 161,99 €	618 720,87 €
2034	618 720,87 €	143 804,88 €	4 540,22 €	148 345,10 €	474 915,99 €
2035	474 915,99 €	144 049,12 €	3 314,72 €	147 363,84 €	330 866,87 €
2036	330 866,87 €	123 366,87 €	2 103,21 €	125 470,08 €	207 500,00 €
2037	207 500,00 €	82 500,00 €	1 113,28 €	83 613,28 €	125 000,00 €
2038	125 000,00 €	62 500,00 €	619,54 €	63 119,54 €	62 500,00 €
2039	62 500,00 €	62 500,00 €	238,28 €	62 738,28 €	0,00 €
total		10 271 913,47 €	621 211,85 €	10 893 125,32 €	

Profil d'extinction

Dette Réseau chaleur-bois 



Année de la date de début d'exercice	CRD début d'exercice	Capital amorti	Intérêts	Flux total	CRD fin d'exercice
2023	4 404 946,16 €	249 288,05 €	77 746,22 €	327 034,27 €	4 155 658,11 €
2024	4 155 658,11 €	252 938,14 €	73 116,40 €	326 054,54 €	3 902 719,97 €
2025	3 902 719,97 €	256 657,28 €	68 417,53 €	325 074,81 €	3 646 062,69 €
2026	3 646 062,69 €	260 446,94 €	63 648,13 €	324 095,07 €	3 385 615,75 €
2027	3 385 615,75 €	264 308,67 €	58 806,67 €	323 115,34 €	3 121 307,08 €
2028	3 121 307,08 €	268 244,05 €	53 891,54 €	322 135,59 €	2 853 063,03 €
2029	2 853 063,03 €	272 254,66 €	48 901,20 €	321 155,86 €	2 580 808,37 €
2030	2 580 808,37 €	276 342,19 €	43 833,94 €	320 176,13 €	2 304 466,18 €
2031	2 304 466,18 €	280 508,32 €	38 688,07 €	319 196,39 €	2 023 957,86 €
2032	2 023 957,86 €	284 754,84 €	33 461,82 €	318 216,66 €	1 739 203,02 €
2033	1 739 203,02 €	289 083,48 €	28 153,43 €	317 236,91 €	1 450 119,54 €
2034	1 450 119,54 €	285 681,51 €	22 760,97 €	308 442,48 €	1 164 438,03 €
2035	1 164 438,03 €	264 813,63 €	17 911,62 €	282 725,25 €	899 624,40 €
2036	899 624,40 €	269 016,44 €	13 429,08 €	282 445,52 €	630 607,96 €
2037	630 607,96 €	273 291,16 €	8 874,62 €	282 165,78 €	357 316,80 €
2038	357 316,80 €	277 639,01 €	4 247,02 €	281 886,03 €	79 677,79 €
2039	79 677,79 €	79 677,79 €	382,45 €	80 060,24 €	0,00 €
Total		4 404 946,16 €	656 270,71 €	5 061 216,87 €	

Synthèse et orientations 2023

Quatre lignes d'emprunt en cours, pas d'emprunt prévu en 2023
La dette souscrite pour construire la chaufferie et les réseaux **a été renégociée en 2019**. La durée souscrite correspond à la durée de vie des équipements. Elle s'éteindra en 2039.



Profil d'extinction

Budgets consolidés



	2023	2024	2025	2026	2027	2032
Encours moyen K€	14 038	12 799	11 537	10 313	9 088	3 137
Capital payé sur la période K€	1 231	1 250	1 269	1 215	1 234	938
Intérêts payés sur la période K€	193	176	159	141	125	43
Taux moyen sur la période	1,34%	1,33%	1,33%	1,32%	1,32%	1,34%

VI. Conclusion

